



Retard paiement par Engie Green

Par Auriol

Bonjour, nous avons un parc de photovoltaïques géré par Engie Green. Nous louons les terres et ils doivent nous verser chaque années une redevance au 25 novembre. Or, cela fait la deuxième année qu'ils ne nous paient pas dans les délais. Aujourd'hui nous sommes le 8 décembre et toujours rien. Quand nous arrivons à avoir un interlocuteur, personne peut nous passer le service concerné ou bien on nous réponde la redevance sera versée bientôt. Toujours rien. comment pouvons procéder pour être payer au 25 novembre et que cela soit respecté. Merci a vous

Par morobar

Bonjour,
SI vous avez établi un bail notarié, il a force exécutoire sans autre jugement, et l'échéance acte les intérêts au taux légal puis au taux légal majoré.
Sinon il faut mettre en demeure le débiteur, la notification actant le départ des intérêts.

Par Auriol

Bonsoir, merci beaucoup pour votre réponse, nous allons nous rapprocher de notre notaire.